

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	11
absents	05
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt quatre Le 25 Mars à 18h30 Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. PERTUIS Martine.
ABSENTS : EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. DELACOTE Aurélie. MARY Sophie.
PROCURATIONS: FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Bibliothèque – Charte d'utilisation du matériel mis à disposition du public

Une charte d'utilisation constitue un élément essentiel au bon déroulement des activités d'une bibliothèque : en effet, elle a pour objectif de poser les bases et les principes d'accès et d'utilisation des différents matériels mis à disposition du public.

Il est apparu nécessaire de combler l'absence d'un tel document, tout particulièrement depuis le contexte d'aménagement et d'agrandissement de la bibliothèque de Hautefort et ainsi de la mise à disposition des usagers d'une console de jeu PS5 et d'un point public équipé d'un ordinateur et d'un accès internet.

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la bibliothèque municipale a rédigé une charte d'utilisation du matériel et des connexions et une charte d'utilisation de la console PS5

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **VALIDE** la charte d'utilisation du matériel et des connexions en annexe.
- **VALIDE** la charte d'utilisation de la console PS5 en annexe.
- **APPROUVE** la modification du règlement intérieur.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 26/03/2024
LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240325-2024-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024
Publication : 27/03/2024